

JUILLET-AOÛT 2026

**Lutte contre la prolifération
du frelon asiatique - p05**

Entretien avec Louis Monéger,
fondateur du Groupe F

**Partage et communautés
d'énergie - p06**

Retour sur la réunion d'information
organisée le 10 juin dernier

**Du changement concernant
le stationnement payant - p10**

La carte « visiteurs » évolue
et devient entièrement virtuelle

LA VIE ETTERBEEKOISE

*122

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



etterbeek.brussels

VOS SERVICES COMMUNAUX EN UN COUP D'ŒIL

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ETTERBEEK

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 | info@etterbeek.brussels

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

02 627 27 58 - urbanisme@etterbeek.brussels

ANIMATION

02 627 23 34 - animation@etterbeek.brussels

BIEN-ÊTRE ANIMAL

02 627 23 65 - beanimal@etterbeek.brussels

CABINET DU BOURGMESTRE

02 627 23 51 - cabinet.bourgmestre@etterbeek.brussels

CONTACT PLUS

02 627 27 37 - contact.plus@etterbeek.brussels

CPAS

02 627 22 57 - info@cpas-etterbeek.brussels

CULTURE FR

02 627 23 57 - culturefrancophone@etterbeek.brussels

CULTURE NL

02 627 23 05 - affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

02 627 23 24 - economie@etterbeek.brussels

ÉGALITÉ DES GENRES ET DIVERSITÉ

02 627 27 54 - egalite@etterbeek.brussels

ÉTAT CIVIL

02 627 21 11 - etatsciv@etterbeek.brussels

ÉTRANGERS

02 627 21 11 - etrangers@etterbeek.brussels

FOIRES - MARCHÉS - BROCANTE

02 627 23 24 - fmb@etterbeek.brussels

JEUNESSE

02 627 25 18 - jeunesse@etterbeek.brussels

MOBILITÉ

02 627 27 34 - mobilite@etterbeek.brussels

POPULATION

02 627 21 11 - population@etterbeek.brussels

PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE

02 627 23 72 - cohesion.sociale@etterbeek.brussels

PROPRETÉ PUBLIQUE

0800 25 755 - proprete@etterbeek.brussels

SPORTS

02 627 25 81 - sport@etterbeek.brussels

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

02 627 27 73 - solidariteinternationale@etterbeek.brussels

STATIONNEMENT

02 627 25 23 - stationnement@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

02 627 27 85 - etterbeek.durable@etterbeek.brussels

TRAVAUX PUBLICS

02 627 27 13 - travauxpublics@etterbeek.brussels

etterbeek.brussels

LA VIE
ETTERBEEKOISE

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 + info@etterbeek.brussels

Imprimé sur papier recyclé

EDITO*



Vincent De Wolf
Votre bourgmestre

Construire une commune plus résiliente

Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

Les fortes chaleurs que nous avons connues nous rappellent une réalité que nous ne pouvons plus ignorer : les épisodes caniculaires seront amenés à se multiplier. Face à ces situations exceptionnelles, le rôle d'une commune est double : protéger ses habitants dans l'urgence, mais aussi préparer durablement l'avenir.

C'est dans cet esprit qu'Etterbeek a activé son Plan Forte Chaleur. Des mesures ont été prises : ouverture prolongée de certains parcs, mise à disposition de lieux de fraîcheur, adaptation des activités communales, accompagnement des personnes fragilisées... Ces décisions ne sont jamais

prises à la légère, mais relèvent pleinement de ma responsabilité de bourgmestre : garantir la sécurité et le bien-être de toutes et tous.

“ Au-delà de ces
réponses ponctuelles,
nous devons
continuer à adapter
notre commune aux
défis climatiques. ”

Nous avons aussi pris une décision exceptionnelle dans nos écoles communales en suspendant les cours durant les après-midis les plus chauds. Lorsque des enseignants nous alertent sur des températures difficilement supportables dans les classes, il est de notre devoir d'agir. De plus, des jeux d'eau, des activités à l'ombre et des

aménagements spécifiques ont été mis en place dans les garderies afin de garantir des conditions d'accueil adaptées. Mais au-delà de ces réponses ponctuelles, nous devons continuer à adapter notre commune aux défis climatiques.

Des mesures locales concrètes

Etterbeek, avec son Plan climat et budget carbone prends à bras le corps les enjeux du dérèglement climatique depuis des années déjà. En effet, nous végétalisons progressivement notre territoire, nous créons davantage d'espaces de fraîcheur, nous désimperméabilisons plusieurs espaces publics et nous transformons nos cours d'école. Nous avons également fait le choix d'investir dans des bâtiments plus durables à l'image de la nouvelle crèche Sainte-Geneviève, totalement passive.

Cette adaptation aux dérèglements climatiques se construit aussi avec les habitants notamment au travers des témoignages que vous m'avez rapportés lorsque le bus participatif est venu à votre rencontre ainsi qu'à l'occasion des conseils consultatifs. Travailler sur les changements climatiques c'est aussi soutenir la biodiversité et, à ce titre, je souhaite remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à la campagne de piégeage du frelon asiatique. Ce succès est le résultat d'un véritable travail collectif mené avec le Groupe F, notre service Transition écologique et les habitants engagés. Je tiens également à saluer les 22 bénévoles etterbeekois qui ont été formés pour reconnaître les nids et contribuer à leur signalement.

Adapter Etterbeek aux défis de demain, c'est un travail de longue haleine qui repose sur des choix concrets, parfois visibles, parfois plus discrets. Mais c'est aussi ce qui permet de préserver cette qualité de vie qui fait l'identité de notre commune.

Au nom de l'ensemble du Collège des Bourgmestre et Échevins, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, rempli de moments de convivialité, de repos et de belles rencontres.



Plan Forte Chaleur : se protéger et protéger les autres

Les vagues que nous avons connues aux mois de mai et juin nous ont rappelé une réalité désormais bien installée : les épisodes caniculaires sont appelés à se multiplier dans les années à venir. Depuis plusieurs années, la commune d'Etterbeek déploie un Plan Forte Chaleur visant à sensibiliser la population et à mettre en place des actions destinées à limiter les risques liés aux fortes températures. Une attention particulière est portée aux personnes les plus vulnérables : les aînés, les jeunes enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques, dépendantes et/ou isolées.

Lorsque les températures élevées persistent plusieurs jours d'affilée, les conséquences sur la santé peuvent être importantes : déshydratation, épuisement ou encore coup de chaleur. Quelques gestes simples permettent toutefois de réduire ces risques.

Les bons réflexes à adopter

- Buvez régulièrement de l'eau et limitez la consommation d'alcool et de café ;
- Restez autant que possible dans un endroit frais et maintenez votre logement à l'abri de la chaleur en fermant stores et volets ;
- Rafraîchissez-vous régulièrement à l'aide d'un brumisateur ou d'un linge humide ;
- Donnez fréquemment de vos nouvelles à vos proches ;
- Portez des vêtements légers et amples ;
- Évitez les efforts physiques intenses.

Des lieux pour se rafraîchir à Etterbeek

Plusieurs infrastructures communales permettent de trouver un peu de fraîcheur.

De l'eau potable est disponible à la fontaine* de la place du Rindselle ainsi que dans les sanitaires du parc du Paradis des Enfants, des jardins de Fontenay-sous-Bois et Jean-Félix Hap, tous ouverts au public. En cas de forte chaleur prolongée, ces deux derniers espaces verts cités voient leurs heures d'ouverture étendues jusqu'à 22h pour permettre à tous de profiter plus tard de sites ombragés.

*Suite à des échanges avec Vivaqua, une nouvelle fontaine verra le jour dans le courant de l'été.

Le hall d'entrée de l'hôtel communal (climatisé), tout comme celui de la piscine communale, sont également accessibles durant les heures d'ouverture ainsi que le week-end et mettent des fontaines d'eau et leurs sanitaires à disposition du public. D'autres lieux de fraîcheur, tels que les bibliothèques sont mis à votre disposition (voir ci-contre).

La commune a par ailleurs développé le réseau « Drop!ett », qui rassemble 26 commerces offrant gratuitement l'accès à leurs sanitaires (répartis dans les quartiers commerçants : Jourdan, Chasse, Thieffry et Mérode). Ils sont facilement identifiables grâce à un autocollant apposé sur leur vitrine. La liste complète est disponible sur le site web communal (rubrique « Emploi et commerce »).

Un dispositif pour les personnes isolées

Afin de renforcer la prévention auprès des personnes les plus fragiles, la commune a mis en place le registre « Alerte Chaleur : Prévention ».

Ce dispositif permet aux personnes vulnérables de s'inscrire pour être accompagnées lors de fortes chaleurs. Il permet à tout citoyen de signaler une personne susceptible de rencontrer des difficultés dans son quartier. Ce travail est réalisé en collaboration avec les agents de quartier qui veillent sur les habitants.

Les personnes inscrites seront contactées régulièrement par les services communaux afin de vérifier leur situation, de répondre à leurs besoins et de les orienter vers les solutions appropriées en cas de difficulté.

L'inscription peut se faire en remplissant le formulaire disponible sur le site web de la commune ou en renvoyant au service Contact Plus le coupon reçu dans votre boîte aux lettres.

Les personnes vulnérables peuvent aussi se signaler auprès du call center « Alerte Chaleur : Prévention » au 02 627 28 28, du lundi au vendredi, de 8h à 12h45 et de 14h à 16h.

Comment garder son logement au frais ?

Dans le cadre du Plan Climat, la commune, en collaboration avec la Cellule Énergie du CPAS, a aussi édité une brochure reprenant de nombreux conseils pour limiter les apports de chaleur extérieurs et intérieurs dans votre logement. Elle est disponible à l'accueil de l'hôtel communal ainsi qu'en ligne sur le site de la commune (rubrique « Nos publications »).

DES ENDROITS POUR VOUS RAFRAÎCHIR



ACCÈS À L'EAU POTABLE & SANITAIRES

1. **Piscine communale**
69 rue des Champs
2. **Jardin Jean-Félix Hap, Jardins de Fontenay-sous-Bois et parc du Paradis des Enfants**
3. **Hall de l'hôtel communal**
31/1, avenue des Casernes
Du lundi au vendredi, de 8h à 17h30 (et exceptionnellement le week-end).
4. **Place du Rindselle**
Fontaine à eau (d'ici la fin juillet)
5. **Bibliothèque Hergé**
211 avenue de la Chasse
6. **Bibliothèque néerlandophone**
191 avenue d'Auderghem



ÉGLISES

1. **Saint-Antoine-de-Padoue**
60, place Saint-Antoine
Du lundi au samedi, de 8h30 à 19h + dimanche pendant les offices, de 11h15 à 12h30.
2. **Notre-Dame du Sacré-Cœur**
24, rue de Tervaele
Du lundi au samedi, de 9h à 18h + dimanche, uniquement l'après-midi.



ESPACES VERTS

1. **Jardin des Arts**
18-22, rue de la Gare
2. **Jardin Jean-Félix Hap**
191, avenue d'Auderghem
508, chaussée de Wavre
51, rue Louis Hap
3. **Le « petit Rosebud »**
158, rue Louis Hap
4. **Jardins de Fontenay-sous-bois**
67, rue des Champs
18, rue Général Fivé
5. **Parc de la cité Jouet-Rey**
30-32, rue des Cultivateurs
27-29, rue Général Henry
6. **Parc du Cinquantenaire**
Avenues de Tervueren, de l'Yser, des Gaulois, des Nerviens et d'Auderghem
24h/24h
7. **Parc ING**
Rues de la Grande Haie, Père De Deken et de la Gare
24h/24h
8. **Parc Keith Haring**
102-120, chaussée Saint-Pierre
24h/24h
9. **Square de Léopoldville**
24h/24h
10. **Parc Gérard**
21-23, rue Gérard
11. **Jardin du Delhaize Saint-Antoine**
Entre la place Saint-Antoine et la rue Beckers.
12. **Parc Arsenal**
27, rue des Pères blancs
13. **Parc Beauport**
541, chaussée de Wavre
14. **Parc du Paradis des Enfants**
61-63, rue Baron de Castro
36, avenue Commandant Lothaire
15. **Parc Jo Heyne**
À l'arrière du Senghor, accès via place Jourdan, piétonnier Jourdan et avenue du Maelbeek
16. **Promenade Hyppolite Rolin**
Entre chaussée de Wavre et boulevard Louis Schmidt

Les horaires d'ouverture des parcs sont disponibles sur le site web de la commune etterbeek.brussels (rubrique Environnement et urbanisme). En cas de forte chaleur, les horaires des Jardins de Fontenay-sous-Bois et Jean-Félix Hap sont susceptibles d'être prolongés.



AUTRES LIEUX

1. **Galerie du Cinquantenaire**
39 rue des Tongres
32/36 avenue de Tervueren
Sauf le dimanche.
2. **Espace Saint-Michel**
97, Cours Saint-Michel
Sauf le dimanche.
3. **Maison de repos et de soins « Cinquantenaire »**
32-36, rue de la Gare
Téléphoner avant de venir au 02 649 50 57 (dès 9h)

⊕ Établissements du réseau « Drop!ett »

- Quartier Jourdan
- Quartier Chasse
- Quartier Thieffry
- Quartier Mérode

La liste complète des établissements « Drop!ett » est disponible sur le site internet de la commune (rubrique « Emploi et commerce »).

Premier Partenariat Local de Prévention

La commune d'Etterbeek a signé son tout premier Partenariat Local de Prévention (PLP) dans le quartier Nestor Plissart, en collaboration avec la zone de police Montgomery.



Ce dispositif vise à renforcer les liens entre voisins, à encourager les réflexes de prévention et à améliorer encore le dialogue entre les habitants et leur police de proximité.

La commune remercie les habitants engagés dans ce projet, le coordinateur du PLP (un citoyen représentant les riverains) et les équipes de la zone de police Montgomery pour leur accompagnement.

Si vous habitez le quartier Nestor Plissart et que le projet vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec les agents de la zone de police Montgomery.

Ensemble, continuons à renforcer la prévention et la qualité de vie dans nos quartiers !

Inspectrice de quartier "Nestor Plissart" (Hélène Henry)

02 788 9120

zpz.Montgomery.Qu-Wk.Etterbeek.Gestion@police.belgium.eu

Service de Prévention de la ZP Montgomery

02 788 95 35 - ZPZ.montgomery.prevent@police.belgium.eu



Les demandes d'occupation du domaine public simplifiées avec Eaglebe

Déménagement, placement d'un conteneur, réservation de stationnement ou installation d'un échafaudage : les démarches administratives liées à l'occupation temporaire du domaine public se modernisent. La commune passe désormais à la plateforme Eaglebe afin d'offrir un service simple, rapide et accessible à tous.



Accessible depuis le 10 juillet via le site web de la commune, la plateforme smart city « Eaglebe » permet de gérer l'ensemble des demandes d'occupation temporaire du domaine public. Si votre requête a été accordée avant cette date, elle sera automatiquement transférée dans le nouveau programme.

Un seul outil pour toutes les demandes

Grâce à Eaglebe, les citoyens, entreprises et entrepreneurs peuvent désormais introduire en ligne l'ensemble de leurs demandes, notamment pour :

- un déménagement ;
- une réservation temporaire de stationnement ;
- le placement d'un conteneur ;
- l'utilisation d'un lift ;
- l'installation d'un échafaudage.

Cette centralisation permet de simplifier les procédures et d'offrir une meilleure visibilité sur le traitement des dossiers.

Une démarche plus simple et plus transparente

Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la plateforme guide l'utilisateur grâce à des formulaires adaptés à chaque type de demande. Les informations à fournir sont clairement identifiées, ce qui limite les erreurs et réduit les risques de dossiers incomplets.

Les demandeurs peuvent également suivre l'évolution de leur dossier en temps réel et communiquer de façon directe avec l'administration.

Pour les entreprises et les entrepreneurs qui effectuent régulièrement ce type de démarches, Eaglebe représente un véritable gain de temps grâce à la possibilité de retrouver facilement les demandes précédentes et les documents déjà transmis dans un historique personnel.

Créer un compte : un avantage supplémentaire

Bien que l'introduction d'une demande soit possible sans compte utilisateur, la création d'un compte est vivement recommandée. Elle permet en effet de consulter l'historique de ses dossiers, de suivre leur

avancement, de retrouver les documents transmis et de réutiliser certaines informations lors de futures demandes.

L'arrivée d'Eaglebe ne remplace pas l'accompagnement proposé par la commune. Les citoyens qui le souhaitent peuvent toujours se rendre au guichet communal pour bénéficier de l'accompagnement des agents dans leurs démarches administratives.

Un service accessible à tous

La plateforme présente également l'avantage d'être accessible aux utilisateurs internationaux. Contrairement à certains services nécessitant une identification belge, Eaglebe permet aux entreprises étrangères, sociétés de déménagement, entrepreneurs ou particuliers ne disposant pas d'une carte d'identité belge ou d'un passeport d'introduire une demande en toute simplicité.

Une administration plus efficace

Au-delà des avantages pour les usagers, cette nouvelle solution améliore également la coordination entre les différents services chargés du traitement des demandes. Avec le déploiement d'Eaglebe, Etterbeek poursuit sa volonté d'offrir des services publics modernes, accessibles et adaptés aux besoins de l'ensemble de ses citoyens et partenaires.

Travaux publics - Permis de voiries

02 627 27 56 - permvoirie@etterbeek.brussels



Frelon asiatique : la lutte continue

La campagne 2026 de piégeage du frelon asiatique, menée à l'initiative du service Transition écologique, en collaboration avec le Groupe F, a suscité l'engouement et la participation de nombreux habitants et permis d'aboutir à des résultats particulièrement encourageants. Pas question toutefois de baisser la garde et de se reposer sur ses lauriers : l'heure est à présent à la localisation et à la neutralisation des nids secondaires.



Louis Monéger
Fondateur du Groupe F

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le Groupe F ? Quelles sont ses missions et objectifs ?

Louis Monéger : « Il s'agit au départ d'un groupe de citoyens, principalement issus du monde de l'apiculture, qui se sont emparés du sujet du frelon asiatique vu les risques encourus en matière de biodiversité et de santé. Celui-ci s'est ensuite ouvert à un public plus large et a désormais pris la forme d'une asbl qui réunit des membres de la société civile aux profils variés. Ses principales missions sont d'informer et de sensibiliser (la population et les autorités), d'initier et de soutenir la création de groupes locaux, notamment au niveau communal, et d'accompagner les acteurs désirant mettre en place des actions telles que les campagnes de piégeage. Avec, toujours, pour mots d'ordre la sécurité, l'efficacité, le respect de la biodiversité et la gratuité des interventions. »

La campagne de piégeage menée à Etterbeek cette année a semble-t-il bien fonctionné...

L.M. : « En effet ! Nous avons déjà collaboré en 2025 avec Etterbeek mais la saison était déjà bien avancée au moment de lancer la campagne, ce qui fait que les résultats sont restés relativement modestes. Cette fois-ci, la coordination a été parfaite. Dans la foulée de la séance d'information organisée le 12 mars à l'hôtel communal et à laquelle de nombreux habitants ont participé, pas moins de 259 pièges ont été distribués (contre seulement 70 l'an dernier). Cela s'est évidemment répercuté sur le nombre de reines capturées et éliminées cette année à Etterbeek, qui est de 188 alors qu'il n'était que de 17 en 2025. Cette tendance à la hausse se confirme également au niveau régional, le su-



jet du frelon asiatique étant de mieux en mieux implanté au sein de la population et des institutions publiques : cette année, nous avons déjà collaboré avec 11 des 19 communes bruxelloises, soit plus du double de l'an dernier. »

Et maintenant, on fait quoi ? Quelles sont les prochaines étapes ?

L.M. : « La période de piégeage qui s'étend d'à peu près mi-mars à fin mai a pour but d'empêcher un maximum de fondatrices de former un nid primaire, pour rappel assez petit, de forme arrondie et situé à l'abri des intempéries (nichoirs, abris de jardin, corniches, etc.). Cette période étant à présent dépassée, il convient dès lors de repérer les nids secondaires, plus imposants, en forme de goutte et situés quant à eux en hauteur (par exemple dans un arbre ou sous une toiture), en vue de les neutraliser. Cette opération peut durer jusqu'à la fin de l'automne, lorsque les nids périssent avant de mourir (tant qu'un nid est actif, il peut produire des fondatrices pour l'année suivante). Si vous apercevez un nid ou suspectez la présence d'un nid, surtout, ne vous approchez pas ! Contactez plutôt le Groupe F ou votre commune qui peut désormais compter sur l'aide de 22 Etterbeekois bénévoles spécialement formés pour pouvoir les identifier. Le cas échéant, le nid sera neutralisé par un spécialiste, gratuitement et avec toutes les précautions qui s'imposent en matière de sécurité. »

i Groupe F
groupef1040@gmail.com

Service Transition écologique
02 627 27 85 - etterbeek.durable@etterbeek.brussels



Le moustique tigre également dans le viseur

Autre insecte invasif évoluant au sein de nos contrées, le moustique tigre est désormais repéré chaque année en Belgique même s'il n'a jusqu'ici pas encore réussi à s'y établir. Son taux de reproduction élevé, son potentiel de nuisance et sa capacité à transmettre certaines maladies tropicales (dengue, Zika, chikungunya, etc.) font que cette espèce est elle aussi à surveiller.

Comment le reconnaître ?

Plus petit que le moustique classique (environ 4-5 mm, et jusqu'à 9 mm de long), il est surtout actif en journée et se distingue grâce à la ligne blanche à l'arrière de sa tête et de son dos, aux cinq rayures blanches sur ses pattes et au bout entièrement blanc de l'ultime section de ses pattes arrière. À la fois vif et féroce, son vol est par ailleurs assez difficile à entendre.

Comment limiter sa propagation ?

- **Rompres le cycle de reproduction en évitant les eaux stagnantes :**
Videz régulièrement vos soucoupes et vos seaux, fermez vos récipients et réservoirs ou couvrez-les d'une moustiquaire, nettoyez vos gouttières et canalisations, etc.



- **Empêchez sa venue chez nous lors de vos déplacements durant vos vacances :**
Avant le retour, vérifiez que votre véhicule et/ou vos bagages n'aient pas été colonisés.
- **Signalez sa présence si vous pensez l'avoir repéré :**
Prenez une photo de l'insecte et postez-la sur la plateforme surveillance-moustiques.be.



Quand le partage d'énergie devient un projet citoyen

Dans le cadre de son Plan Climat développé avec le soutien de Bruxelles Environnement, notre commune organisait le 10 juin dernier une réunion d'information sur le partage et les communautés d'énergie. Encore trop peu connu du grand public, le partage d'électricité présente bien des avantages, qu'ils soient économiques ou environnementaux. Il permet également de construire davantage de liens et de solidarité entre les habitants.



Vincent De Wolf
Bourgmestre

L'énergie fait partie de notre quotidien : se chauffer, cuisiner, vivre confortablement chez soi, se déplacer. Mais elle est aussi au cœur de deux défis majeurs : la transition vers une société bas carbone et la nécessité de garantir des prix plus stables et plus justes pour toutes et tous. À Etterbeek, près de 45 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent du secteur résidentiel. Agir sur la manière dont nous produisons et consommons l'énergie est donc essentiel. C'est pourquoi, en ma qualité de coordinateur du Plan Climat, il me tenait à cœur de sensibiliser les habitants de notre commune à cette nouvelle approche concrète et innovante : le partage d'énergie et la création de communautés d'énergie citoyennes.

Depuis 2022, il est en effet possible, en Région de Bruxelles-Capitale, de partager localement de l'électricité renouvelable, produite par des panneaux solaires, à un prix fixé par la communauté elle-même, indépendamment des fluctuations du marché. Ces dispositifs permettent de consommer une énergie plus verte, de réduire sa facture sur le long terme et de renforcer les liens entre voisins.

Le principe est simple : l'électricité produite par un ou plusieurs habitants est d'abord autoconsommée, puis partagée avec d'autres membres du groupe, qu'il s'agisse d'un même immeuble, d'un ensemble de bâtiments, d'un quartier ou d'une région entière. Les participants s'accordent sur un prix commun, indépendant des fluctuations du marché, ce qui offre une prévisibilité rare dans le contexte énergétique actuel. L'éventuel surplus est revendu au fournisseur.

Les avantages sont multiples : prix de l'électricité avantageux et stable, accès à une énergie durable produite localement, amélioration de la résilience énergétique, mais aussi création de solidarité et de projets collectifs.

Comment partager son énergie ?

Le partage d'énergie peut prendre trois formes :



Le partage de pair à pair

Le partage d'énergie se fait uniquement entre deux personnes. Cet échange porte sur de l'électricité issue de sources renouvelables. Les deux personnes concernées doivent simplement conclure un contrat reprenant les modalités de ce partage d'électricité.



Le partage au sein d'un même bâtiment

Dans ce cas, l'installation de production doit se trouver dans ou sur le bâtiment concerné. Les participants devront définir les modalités du partage avec le gestionnaire du partage.

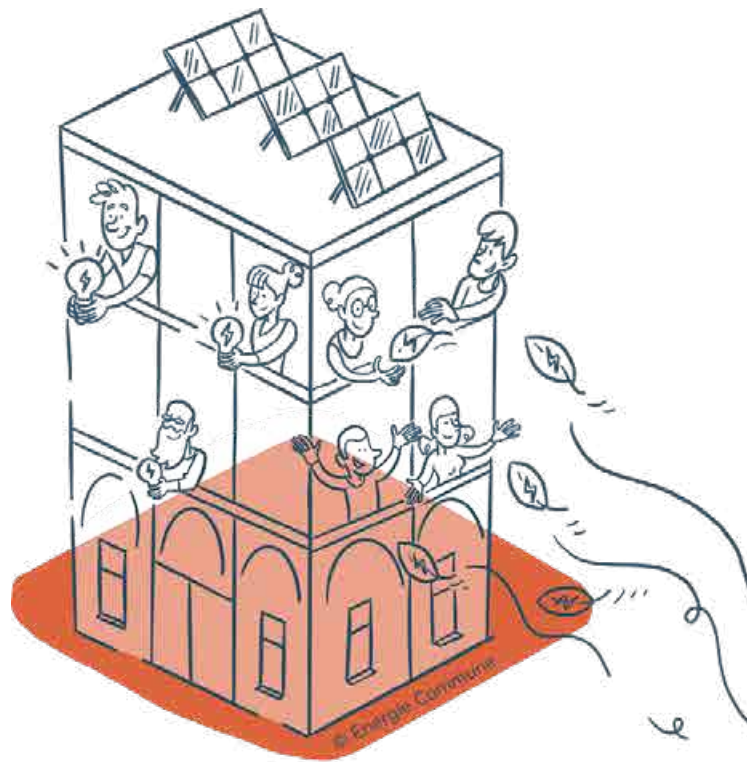


Le partage au sein d'une communauté d'énergie

Le partage d'électricité est également possible entre des personnes situées dans différents bâtiments sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans ce cas, les participants au partage devront constituer une personne morale : la communauté d'énergie.

Entraide et autonomie

Les témoignages présentés lors de notre soirée d'information — notamment ceux des communautés d'énergie « Énergie Solidaire du Balai » et « Illuminons Notre Quartier » — montrent que ces initiatives transforment réellement la vie d'un quartier : plus d'entraide, plus d'autonomie énergétique, plus de sens. Le partage au sein d'un même bâtiment peut



aussi être un véritable succès, comme nous l'a témoigné un citoyen etterbeekois lors de la soirée. Selon ces témoignages, les bénéfices très concrets vont également bien au-delà de la diminution des factures puisque, en cas d'installation de panneaux photovoltaïques, les bâtiments concernés améliorent leur PEB ainsi que leur valeur immobilière.

À Etterbeek, le mouvement démarre : 13 projets de partage sont déjà actifs, principalement au sein d'un même bâtiment. Mais aucune communauté d'énergie n'a encore vu le jour sur notre territoire. Cela signifie que tout reste à construire... et que les habitants intéressés peuvent être parmi les pionniers en prenant exemple sur ces communautés déjà bien installées !

En conclusion, le partage d'énergie est plus qu'une « solution technique » : c'est une manière de devenir acteur de la transition énergétique, de rendre nos quartiers plus solidaires et de participer concrètement à cette transformation. Les Etterbeekoises et Etterbeekois ont désormais toutes les cartes en main pour imaginer leurs propres projets, à l'échelle de leur immeuble, de leur rue ou de leur quartier.

Mode d'emploi des démarches administratives

- 1 Contacter le facilitateur «Partage et Communautés d'énergie» de Bruxelles Environnement
- 2 Installation de compteurs intelligents
- 3 Rédaction des conventions de partage
- 4 Déclaration du partage à Sibelga

i Bruxelles Environnement (facilitateur «Partage et Communautés d'énergie»)
facilitateur-pce@environnement.brussels

* ACTION POLITIQUE

Un automne inclusif, participatif et solidaire

Comme nous vous l'annoncions dans notre édition de mai, ce second semestre 2026 s'annonce particulièrement riche en initiatives destinées à renforcer l'inclusion, la participation citoyenne et la solidarité à Etterbeek. Parmi les temps forts de cette fin d'année figurent notamment la deuxième édition de l'événement « *Handi'Cap Ensemble* », la reprise des conseils consultatifs ainsi que le retour du Tricothatlon, rendez-vous solidaire désormais bien connu des Etterbeekois-es.



Maryam Matin Far
Echevine de l'Action sociale



Fort du succès rencontré lors de sa première édition, l'événement « *Handi'Cap Ensemble* » fera son retour du 27 octobre au 29 novembre 2026. Organisée en collaboration avec de nombreuses associations locales, cette initiative a pour objectif de favoriser les rencontres, de sensibiliser le grand public aux réalités du handicap et de promouvoir une société plus inclusive.

Au total, 16 activités gratuites seront proposées aux quatre coins de la commune. Destinées aux personnes en situation de handicap et à leurs proches, elles seront également ouvertes à toutes et tous afin de permettre à chacun de mieux comprendre les réalités vécues par les personnes concernées.

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer figure la projection du film « *Un p'tit truc en plus* » d'Artus, le 4 novembre à partir de 14h30 à l'hôtel communal. La séance sera suivie du vernissage de l'exposition « *Ne jugez pas ce que vous ne voyez pas* », proposée par l'AS-BL Altéo. Visible jusqu'au 13 novembre au 1^{er} étage de l'hôtel communal, cette exposition met en lumière les handicaps invisibles à travers douze portraits inspirants et autant de parcours de vie à découvrir.

L'événement permettra également de mettre en valeur le travail des associations actives dans ce domaine à Etterbeek. Le centre de jour Artemia proposera des activités ludiques, tandis que l'ASBL La Vague invitera le public à expérimenter le quotidien d'une personne aveugle ou en fauteuil roulant. L'association Sisham présentera quant à elle son service d'accompa-

gnement destiné aux personnes en situation de handicap. Enfin, L'Arche ouvrira ses portes à l'occasion d'un marché artisanal organisé dans ses locaux.

Le programme complet de « *Handi'Cap Ensemble* » sera disponible dès le mois de septembre dans une brochure à demander auprès du service Contact Plus ou à l'accueil de l'hôtel communal. Il pourra également être consulté sur le site web de la commune.

Reprise des conseils consultatifs

Après la pause estivale, les conseils consultatifs reprendront leurs activités. Ces espaces de participation permettent aux habitants concernés de faire remonter aux autorités communales leurs préoccupations, leurs besoins ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie à Etterbeek.

Les réunions du Conseil consultatif des Aînés se tiendront les 15 septembre et 17 novembre. Celles du Conseil consultatif de la Personne porteuse d'un Handicap auront lieu les 17 septembre et 19 novembre.

Tous au Tricothatlon !

Les passionnés de tricot ont d'ores et déjà rendez-vous le 3 octobre, de 10h à 16h, dans la salle Fontenay, aux Jardins de Fontenay-sous-Bois. Organisé par l'association Logement et Harmonie Sociale, en partenariat avec Contact Plus, le Tricothatlon prendra une nouvelle fois la forme d'un véritable marathon du tricot. Le Tricothatlon s'inscrit dans le cadre de la Quinzaine des aînés.

Une levée de drapeau à l'occasion de la Journée mondiale des Sourds

Durant le mois de septembre, la commune posera un geste symbolique fort en hissant le « *drapeau sourd* » devant l'hôtel communal à l'occasion de la Journée mondiale des Sourds.

Par cette initiative, Etterbeek souhaite témoigner son soutien à la Communauté Sourde, contribuer à la sensibilisation du grand public et rappeler l'importance du respect des droits des personnes sourdes ainsi que de la reconnaissance de la diversité des réalités sourdes.



La marche exploratoire du 10 juin a réuni des enfants valides et des enfants en situation de handicap

Une première marche exploratoire inclusive pour les enfants

Le 10 juin dernier, une vingtaine d'enfants valides et en situation de handicap ont participé à une première marche exploratoire inclusive dans le quartier de la Chasse.

Cette initiative visait à sensibiliser les plus jeunes aux réalités vécues par les enfants porteurs d'un handicap tout en favorisant la rencontre et le vivre-ensemble. Elle a été organisée en collaboration avec les associations Les Oiseaux Bleus, Urban Step, Logement et Harmonie Sociale et L'Aile, en présence des membres du Conseil consultatif de la Personne porteuse d'un Handicap. Une expérience enrichissante qui illustre concrètement la volonté communale de construire un espace public accessible et accueillant pour toutes et tous.

i Service Contact Plus
02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels



Etterbeek, commune hospitalière



Colette-Njomgang Fonkeu
Échevine de la Solidarité Internationale

En 2018, notre conseil communal a adopté la motion commune hospitalière. Depuis lors, nous avons tenu à respecter ces engagements, car cette notion en elle-même dit tout : elle inclut l'accueil des étrangers et des migrants, avec tout ce que nous pouvons faire pour qu'ils se sentent bien chez nous. Elle inclut aussi le fait de veiller au bien-être de tout habitant etterbeekois. Le respect de la vie privée et du domicile de chaque Etterbeekoise est la base de ce bien-être. La sécurité sociale et sociétale en est une autre. Nous remercions le bourgmestre Vincent De Wolf et le collège de nous permettre de nous mouvoir dans cette commune en toute sécurité, de continuer à assurer le bon accueil des migrants et, surtout, de pouvoir conserver ce label.

L'ensemble des services communaux apporte déjà une attention particulière à l'enjeu de la migration, en général et en particulier.

Un arrêté historique

On se souvient de l'arrêté du bourgmestre visant la réquisition inédite et unique, en région bruxelloise, à l'été 2017, d'un bâtiment privé afin d'y loger provisoirement une soixantaine de personnes sans papiers, ainsi que du fait que cette initiative ait ensuite été reprise par la Ville de Bruxelles.

Nos écoles fondamentales accueillent et intègrent des enfants migrants et organisent plusieurs DASPAS (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés).

Depuis l'adoption du label « *commune hospitalière* » par notre commune, plusieurs pièces de théâtre ont été proposées sur le thème de la migration, par exemple la pièce Notre So-



© Bartolomeo La Punzina

Programmé au Senghor, le spectacle « Notre Soleil » relate le parcours d'un migrant.

leil et, plus récemment, L'Histoire de Souleymane, en collaboration avec l'association Justice et Paix et Magma asbl, dans le cadre du festival À films ouverts, dédié à la lutte contre le racisme et à la promotion de l'interculturalité. Cette projection a été suivie d'un débat avec des acteurs de terrain et des spécialistes des droits humains.

Ces femmes qui pensent le monde

Notre service Égalité des genres et diversité a accordé une attention particulière aux femmes migrantes en les intégrant à nos projets. Ce fut notamment le cas lors des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} éditions de l'événement Ces femmes qui pensent le monde à Etterbeek, auquel ont participé des dizaines de femmes des cours alpha du centre culturel Senghor.

Retenons enfin le film choisi lors de la soirée Elles sont debout, Koromouso Grande Sœur, sur les mutilations génitales, proposé par le service Égalité des genres et diversité. Ce fut

l'occasion pour les associations de femmes migrantes d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale de collaborer activement à cet événement lors du débat qui a suivi la projection.



Avec le mois de la Solidarité qui se profile, le soutien communal aux projets d'associations dans le cadre d'initiatives de coopération au développement et tout ce qui précède, la commune d'Etterbeek se caractérise comme une commune hospitalière qui se construit avec des femmes et des hommes qui nous inspirent quotidiennement.



Les femmes du cours Alpha ont eu l'occasion de participer à l'exposition « Ces femmes qui pensent le monde »

* ACTU

Le bal de la commune revient le 3 octobre réservez-déjà vos places !



Préparez vous à vivre une folle soirée le samedi 3 octobre 2026. Comme tous les deux ans, le bal de la commune prendra une nouvelle fois ses quartiers dans la grande salle du centre des sports (71 rue des Champs). Et, comme on ne change pas une équipe qui gagne, le groupe belge n°1 des re-

prises, Mister Cover sera sur scène pour célébrer avec le public leurs 25 ans de tournée !

Pour ceux et celles qui ne les connaîtraient pas encore, Mister Cover c'est la référence parmi les cover bands : « *Un public fidèle et intergénérationnel nous suit ; nos reprises*

font voyager dans tous les univers musicaux et dans toutes les époques ». Bien plus qu'un concert de reprises, un show de Mister Cover est la garantie d'une ambiance incroyable.

Les portes du centre des sports s'ouvriront dès 19h30. Vous aurez l'occasion de vous désaltérer avec un choix de cocktails et de mocktails et de vous restaurer en commandant une formule repas.

Réservations uniquement en prévente

Cette année, il vous sera possible de réserver vos places pour le bal au prix de 10 euros à partir du 10 août et jusqu'au 23 septembre 2026 en prenant directement contact par mail auprès du service Animation. Attention, le nombre de réservations pour partager une même table est limité à 16 personnes.

Service Animation
02 627 23 33
animation.evenement@etterbeek.brussels



L'AIS a son site



Dans un contexte de tension sur le marché du logement à Bruxelles, l'Agence Immobilière Sociale (AIS) d'Etterbeek, créée à l'initiative de la commune, développe depuis plus de 15 ans des solutions de logement accessibles à loyer modéré.

L'AIS collabore avec des propriétaires privés et prend en charge la gestion locative de A à Z : mise en location, suivi du locataire, démarches administratives. Le tout de manière sécurisée, sans contraintes, avec un loyer garanti et une exonération complète du précompte immobilier.

Elle se dote aujourd'hui d'une nouvelle identité visuelle et met en ligne un nouveau site internet clair et aussi accessible : aisetterbeek.be. Ce dernier permet aux locataires comme aux propriétaires de mieux comprendre son fonctionnement, les conditions d'accès au logement ainsi que les services proposés. Près de 200 logements sont ainsi mis à disposition, permettant à autant de ménages de bénéficier d'un logement à loyer modéré.

À noter que, complémentarément à ce nouvel outil, l'AIS d'Etterbeek est également présente depuis peu sur LinkedIn afin de mieux valoriser son dispositif et ses actions, dont l'objectif est de répondre concrètement aux enjeux actuels du logement à Etterbeek et à Bruxelles.



Institut Sainte-Anne : la capsule temporelle a dévoilé ses secrets

Une petite boîte peut parfois renfermer de grandes histoires. À l'occasion du centenaire de l'Institut Sainte-Anne, l'équipe pédagogique a réuni élèves, parents et anciens le 16 juin pour un moment attendu : l'ouverture de la capsule temporelle soigneusement conservée depuis plusieurs décennies.

Installée lors de la création de l'établissement, cette capsule avait déjà été ouverte une première fois en 1976, à l'occasion des 50 ans de l'école, puis en 2001 pour célébrer ses 75 ans. De quoi éveiller la curiosité des élèves d'aujourd'hui, impatients de découvrir les trésors qu'elle pouvait renfermer.

Pour cette ouverture symbolique, un invité de marque était présent : Alexis, l'ancien élève qui avait eu la responsabilité de resceller la capsule il y a vingt-cinq ans.

La surprise au bout de l'effort

Avant de découvrir le contenu de la boîte, il a toutefois fallu faire preuve de patience et de persévérance. Quelques coups de burin ont été nécessaires au directeur, monsieur Ombelets, pour venir à bout des briques protégeant le précieux témoin du passé.

Une fois ouverte, la capsule a révélé des souvenirs soigneusement conservés : des médailles à l'effigie de Sainte-Anne, des documents retraçant l'histoire de l'école ainsi que les cérémonies organisées lors de ses précédents anniversaires. Certaines découvertes ont également prêté à sourire, notamment des bons de réduction pour des restaurants du quartier disparus depuis longtemps.

« *Nous allons intégrer ces précieux documents à l'exposition consacrée au centenaire, qui sera présentée lors du grand repas des anciens en octobre* », explique le directeur. « *Ensuite, nous réfléchirons avec les élèves à ce que nous souhaitons transmettre aux générations futures. L'idée est que, dans quelques années, d'autres enfants puissent à leur tour découvrir un témoignage de notre époque.* »

Une belle manière de célébrer le passé tout en regardant vers l'avenir pour cette école multiculturelle et multisociale qui accueille aujourd'hui près de 400 enfants et participe pleinement à la richesse et à la diversité de notre commune.



Un budget pour soutenir des projets jeunesse en lien avec le climat



Au même titre que de nombreuses autres communes en Belgique et à l'étranger, Etterbeek figure parmi les lauréates de l'appel à projets « Fonds d'Action Climat pour la Jeunesse » initié par les organisations Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Bloomberg Philanthropies.

Dans ce cadre, celle-ci va disposer d'un budget de 50.000 \$ (environ 43.000 €) qui sera consacré au financement de projets en faveur du climat élaborés et mis en œuvre entre fin 2026 et mi-2027 par des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Un appel à candidatures sera prochainement lancé à l'attention des organismes de jeunesse implantés sur le territoire d'Etterbeek pour les inviter à introduire un projet (du 1er septembre au 16 octobre) en vue de bénéficier d'un subside pouvant aller de 860 à 4.300 €.

Soyez donc attentif aux prochaines communications relayées à propos de cet appel – dans nos pages, sur le site de la commune ou via les réseaux sociaux – si vous êtes concerné et intéressé !



Des produits sains dans la boîte à tartines



Le mardi 9 juin, les élèves de 3^{ème} primaire de l'école de la Colombe de la Paix avaient un rendez-vous gastronomique ! Au total, près de 150 élèves issus des écoles communales d'Etterbeek labellisées Good Food ont déjà bénéficié de ce type d'animation autour de l'alimentation saine et durable. L'objectif ? Grâce à des recettes simples et savoureuses, donner l'envie aux enfants et aux parents de consommer davantage de produits sains et de saison.

Une animation organisée par le service Transition écologique, en collaboration avec le partenaire Food and Pleasure.



Stationnement : la carte « visiteurs » change de format

Depuis plusieurs années, Etterbeek propose à ses habitants une carte « visiteurs » dans le cadre du stationnement payant.

Celle-ci est destinée aux ménages souhaitant offrir à leurs visiteurs – famille, amis, personnel soignant ou personne de passage – la possibilité de stationner gratuitement près de chez eux. Cette gratuité est valable en zone verte et en zone « événement ». Elle ne s'applique pas dans les zones rouges, orange et jaunes, ni sur les parkings minute et les emplacements réservés au chargement des véhicules électriques.

10 codes sms = 10 €

Depuis le début du mois de juin, cette carte a toutefois changé de formule : elle se présentait auparavant sous forme de carte à gratter ; aujourd'hui, elle est entièrement virtuelle. Chaque carte coûte 10 € et contient 10 codes sms. À chaque utilisation, un code est envoyé par sms afin d'activer une autorisation de stationnement valable pendant 4h30. Une fois l'activation effectuée, l'utilisateur reçoit un message de confirmation précisant l'heure de fin de validité.

Chaque ménage peut acquérir jusqu'à 100 codes sms par an. Pour acheter ces nouvelles cartes, il suffit de prendre rendez-vous via le site web de la commune auprès du service Stationnement. Pour l'obtenir, on vous demandera uniquement de fournir une preuve de résidence sur le territoire d'Etterbeek, telle qu'une carte d'identité, une inscription au registre de la population ou un enrôlement à la taxe sur les résidences non principales.



Innov'ett lance son nouveau site web

Découvrez-y toutes les activités et initiatives pour promouvoir l'entrepreneuriat local !



Créé en 2020 dans le cadre du plan de relance économique post-Covid, innov'ett propose un accompagnement à chaque étape du parcours entrepreneurial, notamment grâce à des ateliers collectifs, des suivis personnalisés, des programmes de formation liés à la création d'entreprise mais aussi des activités de réseautage pour rencontrer des partenaires et créer des synergies utiles et d'autres initiatives destinées à renforcer l'écosystème entrepreneurial local.

Un nouveau site clair et intuitif

Déjà présent sur LinkedIn et Instagram, innov'ett élargit aujourd'hui ses canaux de communication avec un nouveau site web. Celui-ci permet de retrouver facilement toutes les activités, classées par thématiques :

- Création / Gestion d'entreprise
- Communication / Digital
- Financement
- Développement personnel
- Networking
- Entrepreneuriat féminin

Les podcasts d'innov'ett

Depuis le début de l'année, l'équipe propose également un podcast mensuel, disponible sur les plateformes d'écoute habituelles (Spotify, Deezer, etc.). Chaque épisode met en lumière le témoignage inspirant d'un-e entrepreneur-e local-e, des conseils pratiques ou la présentation d'un organisme actif dans le secteur entrepreneurial.

Tous les épisodes sont accessibles sur le site d'innov'ett. Vous souhaitez y participer ? L'équipe se tient à votre disposition.

i innov'ett – Maison des Entrepreneurs d'Etterbeek
Rue de l'Étang, 131
0490 67 84 67
02 627 27 90
innovett@etterbeek.brussels
LinkedIn : innov'ett
Instagram : innov_ett

innov'ett
MAISON DES ENTREPRENEURS
ONDERNEMERSHUIS



Opinions



La sécurité, c'est aussi une histoire de voisins

Anne Vandersande
Cheffe de groupe



J'aime ce qui fait l'âme d'un quartier : les rencontres, les petits échanges du quotidien et cette attention que l'on porte naturellement aux personnes qui nous entourent. C'est aussi cela, l'esprit village d'Etterbeek.

C'est dans cette logique que j'ai rejoint le premier Partenariat Local de Prévention (PLP) de notre commune, lancé dans le quartier Plissart. Un beau projet qui repose sur une idée simple : habitants et police peuvent mieux agir ensemble grâce à une communication de proximité et une confiance réciproque.

Un PLP, ce n'est pas surveiller son voisinage ni remplacer le travail de la police. C'est simplement être attentif et partager des informations qui peuvent être utiles. Une voisine âgée que l'on ne voit plus depuis quelques jours ? Une situation inhabituelle dans la rue ? Un comportement qui interpelle ? Parfois, un simple signalement permet d'apporter une réponse rapide ou de rassurer.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la mise en place de ce dispositif, ainsi que notre coordinateur de quartier qui a accepté de s'investir dans cette belle aventure collective.

Au fond, un PLP, c'est simplement remettre un peu de ce qui faisait la force de nos quartiers : connaître ses voisins, prendre des nouvelles, être attentif aux petits détails du quotidien. C'est cette proximité humaine, associée au travail des services de police, qui peut faire toute la différence.



L'AIS Etterbeek : un partenaire pour le logement abordable

Linda Traversa



Trouver un logement abordable reste un casse-tête pour de nombreux ménages bruxellois. En même temps, certains propriétaires hésitent à mettre en location leur bien à des personnes à revenus modestes. L'Agence Immobilière Sociale (AIS) d'Etterbeek offre aux propriétaires une gestion professionnelle de leur bien, fiscalement avantageuse et qui permet de participer concrètement à une mission d'intérêt général.

Cette approche illustre une conviction forte des Engagé.e.s : améliorer l'accès au logement est un objectif prioritaire qui passe par la mobilisation de tous les acteurs, pouvoirs publics, associations et propriétaires privés, en valorisant le rôle social de ces derniers.

Si les AIS démontrent chaque jour qu'il est possible de concilier efficacité, responsabilité et solidarité, il reste encore un défi majeur : augmenter significativement le nombre de logements mis à disposition. Aujourd'hui, l'AIS d'Etterbeek gère près de 200 logements, situés principalement à Etterbeek, mais aussi dans d'autres communes bruxelloises. Mais la demande excède de loin l'offre.

Au sein du Conseil d'administration de l'AIS d'Etterbeek, les Engagé.e.s sont aujourd'hui plus que jamais attentifs à la bonne gouvernance, au respect des règles d'attribution et à la gestion rigoureuse des moyens publics.



Loyal à la majorité et à nos principes

Lucien Rigaux
Chef de groupe



Partenaire de la majorité avec la LB et les Engagés, PS-Vooruit agit pour les Etterbeekois. Mais nous restons surtout loyaux à nos principes. Nous avons ainsi cosigné avec Ecolo une motion contre le projet fédéral de visites domiciliaires, rejetée au Conseil malgré nos votes et ceux du PTB.

Ce projet de loi vise une seule catégorie – les sans-papiers et leurs hébergeurs – en les excluant des garanties du droit pénal, notamment l'enquête à charge et à décharge du juge d'instruction, au profit d'une procédure administrative confiée à l'exécutif, qui d'ailleurs ne respecte pas les nombreuses décisions de justice en matière d'asile.

Nous dénonçons cette exception, qui crée un précédent dangereux en traitant différemment des personnes sans critère pertinent. D'autant que le juge d'instruction peut déjà agir, même lorsqu'une infraction n'a pas encore été commise, mais ce dans un cadre pénal qui assure toute une série de garanties, absentes du cadre administratif. Censé assurer la sécurité, le projet stigmatise : pourquoi un terroriste belge garderait-il ces garanties, et pas un étranger sans titre de séjour qui aurait « squatté » un immeuble ?

Commune hospitalière depuis 2018, Etterbeek s'était opposée à un projet semblable. Nous regrettons que notre motion n'ait pas été votée, mais sommes fiers des citoyens mobilisés pour les plus précaires, et continuerons, avec nos partenaires, à agir pour nos habitants.



L'inacceptable ne s'amende pas

Thibault Deleixhe
Conseiller communal



Dès octobre 2025, Ecolo-Groen a proposé que la commune d'Etterbeek s'oppose aux visites domiciliaires prévues par un projet de loi fédéral. Celui-ci autoriserait la police à entrer de force dans un domicile pour arrêter une personne en séjour irrégulier, sur la base d'une simple suspicion de trouble à l'ordre public.

Ce dispositif constitue une rupture majeure : il introduit dans le droit administratif une mesure exceptionnelle du droit pénal, au mépris de l'inviolabilité du domicile garantie par la Constitution.

Offrir le gîte ne peut être assimilé à une menace. Criminaliser l'accueil, c'est fragiliser une solidarité élémentaire. L'admirable mobilisation citoyenne à Etterbeek a montré que cette ligne est largement partagée.

Nous regrettons que la Liste du Bourgmestre et les Engagés, tout en listant dans leur motion de profondes critiques juridiques, n'en aient pas tiré la conclusion logique : leurs propositions de correction reviennent en réalité au cadre pénal actuel, sans oser rejeter clairement le projet.

On n'aménage pas l'inacceptable. On le refuse.



Profs, élèves, parents : même combat

Lise Ottinger
Conseillère Communale



Vous les avez peut-être vus, rencontrés, vous les connaissez peut-être et vous avez probablement remarqué les traces à la craie devant les écoles qui nous rappellent la lutte courageuse que les enseignants ont menée ces dernières semaines. Grèves, piquets, manifestations : des centaines d'écoles refusent les économies imposées. Et elles ont raison. L'école n'est pas un coût qu'on rogne, c'est l'avenir qu'on construit.

Le 5 juin, le gouvernement MR-Engagés a forcé le vote du décret-programme : hausse de 10% de la charge horaire sans compensation salariale, congés maladie rabotés, fins de carrière resserrées, fin des repas chauds... Des milliers d'avenir sacrifiés.

À Etterbeek, nous sommes allés à la rencontre des enseignants en grève. Nous y avons trouvé une solidarité impressionnante entre élèves et profs, des pancartes, des chants, une vraie détermination collective. Et chaque fois qu'un visage extérieur venait les soutenir, c'était la même joie : celle de se sentir entendus, de compter dans cette lutte.

Le PTB le redit clairement : nous sommes aux côtés des enseignants, à Etterbeek et partout en Fédération Wallonie-Bruxelles. Leur combat est le nôtre et malgré le passage en force, la lutte continue, ensemble, avec les élèves (et pourquoi pas les parents).

* AGENDA

CULTURE

Jusqu'au 31 juillet

Exposition collective d'été 1/2

Anna Burkovskaia, Laurent Michelot, Silvia Rescia, Vladimir Solovjev et Ewa Kalicka

Hôtel communal – Espace Entrée Libre (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

Du 6 au 28 août

Exposition collective d'été 2/2

Guiseppe Cavallotto, Pedro Fernando Kerr, Mounira Meziane, Tasha et Patricia Deleuze

Hôtel communal – Espace Entrée Libre (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

Du 25 au 27 août

Ciné Central – Projection de films en plein air

Place Van Meyel – 20h à 23h (ouverture du bar à 20h – séance à 21h)

25/08 : « Il sol dell'avvenire » (Nanni Moretti) – VOstFR/NL

26/08 : « Soft Leaves » (Miawako van Weyenberg) – VOstFR/NL

27/08 : « Asteroid City » (Wes Anderson) – VOstNL

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

ENSEIGNEMENT

Du 3 au 7 août

Stage de remédiation scolaire + activités sportives et/ou culturelles

À destination des élèves entrant en 1^{ère} secondaire
Etablissement scolaire La Colombe de la Paix (78 rue Général Tombeur) – 10h à 16h

Prix : 15 €

02 737 02 06 – lena.courbot@etterbeek.brussels

FAMILLE & JEUNESSE

Du 17 au 22 août

Zomersproetjes – Nombreuses activités et ateliers pour parents et enfants + bar convivial d'été

Jardin de la bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem) – 14h à 19h (12h à 19h le samedi)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

02 648 01 76 – info@bibliotheeketterbeek.be – et-terbeek.bibliotheek.be



Samedi 12 septembre

Brocante organisée par l'Association des Parents du Paradis des Enfants

Vente de vêtements, jeux, livres et autre articles à destination des enfants

Paradis des Enfants (61A rue Baron de Castro) – 9h à 14h
0475 30 64 25 – appe.be

LOISIRS

Samedi 19 septembre

Journée portes ouvertes de l'asbl Bonsai Club Iris – Expo, démonstrations et initiations à l'art du Bonsai

Salle du restaurant « Van Meyel » (251b av. Georges Henry – 1200 Woluwe-Saint-Lambert) – 10h30 à 15h30

bci.eddy@telenet.be – christophe.wilmaers@live.be

MOBILITÉ

Du 16 au 22 septembre

Semaine de la Mobilité

Nombreuses activités et animations autour de la mobilité durable + Dimanche sans voiture (20/09)

semainedelamobilité.brussels

PROPRETÉ PUBLIQUE

Samedis 25 juillet et 29 août + 12 et 26 septembre

Recypark mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

25/07 : avenue Nestor Plissart – 9h à 14h

29/08 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers – 9h à 14h
12/09 : chaussée de Wavre (entre la place Jourdan et la rue de l'Etang)

26/09 : avenue des Gaulois

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels



SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Lundis 3 août et 7 septembre

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 15h à 20h

0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be

CROIX-ROUGE
de Belgique



SOLIDARITÉ

Samedi 12 septembre

«T'es pas CAP Comedy club»

Spectacle réunissant 4 humoristes valides et moins valides

Événement organisé par CAP48, au profit des personnes en situation de handicap

Le Petit Chapeau Rond Rouge (12, rue Père Eudore Devroye) – 20h30 – eventcap48@rtbf.be – cap48.be/t-es-pas-cap-comedy-club

SPORT

À partir du 17 août

Inscription à la nouvelle session « Je cours pour ma forme » organisée à Etterbeek (08/09 > 1/12/2026)

Séances hebdomadaires de (re)mise en condition physique par la course à pied – À partir de 12 ans

Parc du Cinquantenaire (Porte de Tervueren – métro Merode) – Les mardis à 18h (niv.1) et à 19h (niv.2 et 3)

Prix : 36 € / 24 € (BIM)

02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Samedi 29 août

Atelier « Un verger au fil des saisons » – Taille et greffe d'été (écussonnage)

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 15h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels



Samedi 12 septembre

Retournement des composts collectifs

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 14h à 16h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Du 17 août au 21 septembre

Action Give-box spéciale rentrée scolaire

Dépôt et/ou retrait de fournitures scolaires (en bon état) via le réseau des armoires à don d'Etterbeek

+ d'infos sur les lieux d'implantation et les horaires d'accès de ces dispositifs sur le site de la commune

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

VIE POLITIQUE

Lundi 14 septembre

Conseil communal

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 21 11 – secretariat@etterbeek.brussels

Suspension des permanences durant l'été

Les permanences organisées le mardi soir (de 16h à 18h45) par certains services communaux seront interrompues en juillet et en août (excepté les mardis 7 juillet et 4 août). Celles-ci reprendront selon leurs modalités habituelles à partir du mardi 1^{er} septembre 2026.

Fermeture de L'Espadon du 24/08 au 06/09

La piscine communale d'Etterbeek fermera ses portes au public du lundi 24 août au dimanche 6 septembre inclus afin de permettre l'entretien annuel de ses installations. Sauf imprévu, celle-ci devrait donc à nouveau être accessible à partir du lundi 7 septembre 2026.

L'équipe remercie d'ores et déjà le public pour sa patience et sa compréhension.